

**30 MARS 2010**  
**NOUVELLE JOURNEE DE MOBILISATION**  
**POUR LES SPECIALISES**

**Pour la reconnaissance de la pénibilité de notre profession et la sauvegarde de notre retraite**

*Dans les suites de la journée d'action du 11 mars, le collectif IADE de l'UFMICT-CGT s'est réuni le 17 mars via une conférence téléphonique.*

Il s'agissait de permettre à une majorité des membres du collectif, de Partis et de Province de donner leur avis et leur analyse de ce premier temps fort et ainsi de formuler des propositions de poursuite et d'amplification du mouvement.

Après avoir souligné le bon niveau de mobilisation lors de cette 1ère journée, le besoin d'améliorer la communication, fait le constat que le ministère joue la montre sur nos revendications le collectif propose d'appeler à une nouvelle mobilisation.

*La date du 30 mars nous semble une date utile pour plusieurs raisons :*

*-Le calendrier des manifestations appelant peu ou prou sur les revendications générales, qui sont évidemment aussi les nôtres, (salaires emploi retraite) est conséquent (appel le 23 des confédérations syndicales) ;*

*- Le 30 est la date de la présentation du projet de loi portant sur « la rénovation du dialogue social » dans lequel, Mme Bachelot a glissé l'article 30 qui entérine l'abandon de la reconnaissance de la pénibilité de nos professions et la possibilité de départ à 55 ans après 15ans de service actif.*

*-L'appel des confédérations syndicales à la mobilisation de l'ensemble de la filière infirmière n'est pas en contradiction avec l'expression, en plus de notre opposition à l'article 30, de nos revendications spécifiques.*

*-L'extension de la mobilisation, après la réussite du 11,est de nature à inciter le ministère à être plus attentif à nos revendications, si, bien sûr , nous sommes capable de nous mobiliser au même niveau voir plus que la dernière fois,*

*-cette étape n'est pas une fin en soit elle ne présume pas des modes de mobilisation pour l'avenir, rien ne doit être interdit pour faire avancer nos revendications.*

**Pour toutes ces bonnes raisons la CGT appelle tous les infirmiers spécialisés à une**



**Manifestation nationale le :**  
**30 mars devant l'assemblée nationale à 11h**

- Pour la suppression de l'article 30 du projet de loi sur le dialogue social**
- Pour la réouverture des négociations sur nos professions**
- Pour le respect de la sécurité dans les blocs opératoire**
- Pour un système de santé de qualité pour tous sur tout le territoire**